

Image not found or type unknown



Report d'un prêt immobilier

Par **bpmnih**, le **22/01/2008** à **15:23**

Bonjour,

Mon époux et moi-même avons contracté un prêt immobilier en 2000. Aujourd'hui notre situation est plus précaire qu'à l'époque car nous sommes tous les deux au chômage avec un enfant. Mon mari est actuellement en formation pour 3 mois, jusqu'au 22 avril 2008 avec un emploi assuré à l'issue de celui-ci. Nous voudrions savoir si il nous serait possible de différer de 4 à 5 mois notre prêt afin de nous permettre de souffler un peu.

Merci de votre réponse.

Recevez nos sincères salutations.

M&B